

Conditions générales

Conditions générales de vente

Applicabilité

Les présentes conditions générales s'appliquent au sein de la société it2day AG, pour autant qu'aucunes autres conventions écrites n'aient été conclues.

COMMANDES

Toute modification ultérieure d'une commande entraîne le paiement de frais de dossier. Les commandes de matériel sortant de la palette standard de produits de la société it2day AG ne peuvent pas être annulées. Les logiciels livrés dont l'emballage a été ouvert ne peuvent pas être renvoyés ou échangés.

DÉLAIS

Les délais mentionnés dans les confirmations et les contrats concernant les prestations de la société it2day AG ne constituent pas des jours d'échéance. Ces délais n'induisent pas non plus de marché à terme fixe.

CONTENU DE LIVRAISON

En règle générale, mis à part le produit dû, aucune prestation supplémentaire n'est comprise dans le contenu de livraison. Les prestations comme :

- l'assemblage du matériel, la configuration PC de base, les raccords du matériel pour leur bon fonctionnement
- l'installation des logiciels fournis par nos soins, l'installation et le câblage spécifiques
- la première introduction à l'utilisation du matériel, la formation et le support technique
- le réglage des logiciels selon les besoins du client
- l'installation de logiciels existants et le transfert de données vers le matériel livré, etc.

sont facturées séparément. Ces prestations supplémentaires seront facturées selon les prix actuellement en vigueur et en fonction du travail fourni. La facturation de l'installation et de la configuration de grandes installations s'effectue après accord distinct.

CONDITIONS DE PAIEMENT

Nos prix s'entendent avec TVA incluse pour une livraison à partir de notre établissement. Toute facture est payable dans un délai de 20 jours net après succès de la livraison. Dans le cas où une facture, indépendamment d'une limite de crédit éventuelle, ne serait pas payée dans les délais impartis, it2day a le droit de facturer des intérêts de retard et des frais de gestion supplémentaires. Le produit fourni par la société it2day reste en sa propriété jusqu'à paiement complet et peut faire objet de réclamation. La rétention de paiements en raison de prétentions quelconques formulées par le client ainsi que la compensation avec des contre-créances sont exclues.

RESPONSABILITÉ

Les réclamations doivent être effectuées auprès de la société it2day AG dans un délai de 5 jours suivant la réalisation de la prestation, faute de quoi la prestation est réputée acceptée. Nous déclinons toute responsabilité pour les dommages provoqués par un retard de livraison mettant en cause it2day ou un tiers. La société it2day AG assume sa responsabilité pour les dommages dont l'origine intentionnelle correspondante de ses employés peut être établie. Dans tous les cas, nous excluons toute obligation de dommages et intérêts pour tous dommages consécutifs ou indirects ; il s'agit ici en particulier de manque à gagner, de dommages par interruption d'exploitation, de dommages par perte de données ou de prétentions de tiers. L'obligation de dommages et intérêts de la société it2day AG est toujours limitée à la hauteur de la rémunération lui revenant par contrat pour la commande

correspondante. Si une commande est subdivisée en différentes sous-commandes ou différents sous-projets, la rémunération de it2day s'élève à l'obligation maximale de la sous-commande ou du sous-projet concerné(e).

LOGICIEL

It2day AG ou son fournisseur est propriétaire du logiciel, lequel est protégé par le régime du droit d'auteur. L'utilisation du logiciel et en particulier la copie de celui-ci suit les termes du contrat de licence correspondant. Les manuels ainsi que le matériel fournis sont également soumis au régime du droit d'auteur et ne peuvent pas être reproduits. Le logiciel n'a, sans accord écrit de la société it2day AG, pas le droit d'être loué ou prêté à un tiers. Les offres réalisées par it2day AG sont toujours effectuées à partir des dernières versions logicielles au moment de l'offre (numéro de version). La société It2day AG n'est responsable d'aucun changement de fonctions, d'étendue de prestations, etc. effectué par le fournisseur de logiciel dans les versions ultérieures ou pour la disponibilité de mises à jour durant la période d'exploitation. Le changement de fonctions, du contenu de prestations, etc. à des vues de modification de projet et/ou hausses de rendements vont à la charge du client.

GARANTIE

Les prestations de garantie pour le matériel ou les logiciels sont différentes en fonction du fournisseur et sont à rechercher dans les certificats de garantie émis par le fournisseur correspondant. En règle générale, il appartient à la société it2day AG de, a) rembourser en totalité ou en partie le prix d'achat, b) échanger/remplacer le matériel ou le logiciel ou c) effectuer des réparations. Si rien d'autre n'est stipulé dans les conditions de garantie du fournisseur de la société it2day AG, la récupération et la livraison d'un article défectueux, tout comme la restauration logicielle ou la restauration de données ne sont pas compris dans la garantie et sont facturés selon les tarifs actuels en vigueur. Les droits de garantie être honorés ne peuvent être pris en compte que sur présentation d'un certificat de garantie valide ou de l'original d'une facture. Les droits de garantie ne peuvent être modifiés qu'en cas de contrats de maintenance.

REPARATIONS

La société it2day AG répare ses produits tout comme les produits de tiers. Ici s'applique les tarifs horaires ou les tarifs au kilomètre. Dans la mesure du possible, un appareil de remplacement est, contre rémunération, mis à disposition pour la durée de la réparation. Dans le cas où un client ne ferait pas estimer les réparations par un devis, un tarif forfaitaire sera appliqué.

SAUVEGARDE DES DONNÉES

Le client est entièrement responsable de la sauvegarde de ses données. Il assume le risque d'utilisation d'autres systèmes de sauvegarde de données non recommandés par la société it2day AG (bandes, etc.) ainsi que pour les modifications de production des systèmes de sauvegarde. Même en cas de réparations usuelles ou liées à la garantie, le client doit effectuer une sauvegarde des données à hauteur de 100 %. Nous déclinons toute responsabilité pour une perte de données.

2543 Lengnau, mars 2016, le tribunal compétent est Bienne.